

Déclaration relative aux conflits d'intérêts

Cette déclaration, en date du 11 décembre 2017, présente certains conflits d'intérêts qui sont susceptibles de survenir entre vous, le titulaire de compte, et nous, BMO Ligne d'action Inc., courtier en valeurs mobilières canadien. Si vous avez des questions à propos d'un élément de cette déclaration, n'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller en placement ou votre directeur - Relations d'affaires.

Émetteurs liés et rattachés

Terminologie

Lorsque nous agissons pour vous à titre de courtier, que nous vous conseillons ou que nous usons, en votre nom, de notre pouvoir discrétionnaire relativement aux titres émis par une partie liée ou par une partie rattachée dans le cadre d'une opération de placement, nous devons vous informer de notre relation avec l'émetteur des titres.

- Un émetteur est dit **lié** à nous si nous sommes un porteur de titres influent dudit émetteur, s'il est un porteur de titres influent de notre société ou si nous avons en commun un porteur de titres influent.
- Un émetteur est dit **rattaché** à nous si un acheteur éventuel des titres dudit émetteur peut raisonnablement mettre en doute l'indépendance de celui-ci à l'égard de notre société, d'une partie liée à nous, de l'un de nos administrateurs ou dirigeants ou d'un administrateur ou dirigeant de la partie liée à nous.
- Une partie est dite **associée** à nous si nous détenons à titre de propriétaire véritable, directement ou indirectement, des actions conférant plus de 10 % des droits de vote de ladite partie; si la partie est une fiducie, elle est associée à nous dans la mesure où nous en détenons une proportion substantielle en tant que propriétaire véritable, ou si nous ou une autre partie ayant un lien étroit avec nous, comme l'un des administrateurs ou dirigeants ou un membre de notre personnel de vente, en sommes le fiduciaire.

Banque de Montréal

Nous sommes une filiale indirecte détenue en propriété exclusive par la **Banque de Montréal**. La Banque de Montréal est un émetteur assujéti dont les titres sont cotés et se négocient à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York. Comme la Banque de Montréal est un porteur de titres influent de notre société, elle est considérée comme une partie liée et, la ou ses titres font l'objet d'un appel public à l'épargne, elle serait considérée comme une partie rattachée au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières.

Émetteurs et fonds d'investissement

Les émetteurs et les fonds communs de placement suivants sont aussi considérés comme des émetteurs liés ou rattachés à nous :

- les fonds communs de placement du groupe de fonds **BMO Fonds d'investissement**, qui sont gérés et distribués par notre société affiliée BMO Investissements Inc.;
- les fonds communs de placement des **Portefeuilles privés BMO**, qui sont gérés par notre société affiliée BMO Gestion privée de placements Inc.;
- les fonds de placement des groupes de fonds **BMO Fonds TACTIC** et **BMO Fonds Modèle-Q**, qui sont gérés et distribués par nous;
- les fonds communs de placement du groupe de fonds **FNB BMO**, qui sont gérés par notre société affiliée BMO Gestion d'actifs Inc.;

- les fonds de placement qui composent les **fonds communs BMO**, qui sont gérés et distribués par BMO Gestion d'actifs Inc.;
- le **DoubleLine Income Solutions Trust**, qui est géré et administré par BMO Nesbitt Burns Inc., qui en assure la promotion; notre société affiliée BMO Gestion d'actifs Inc., pour sa part, offre certains services d'évaluation et services comptables;
- le **Global Alpha Worldwide Growth Fund**, géré et administré par BMO Nesbitt Burns Inc., qui en assure la promotion; notre société affiliée BMO Gestion d'actifs Inc., pour sa part, offre certains services d'évaluation et services comptables;
- le **Global Water Solutions Fund**, géré et administré par BMO Nesbitt Burns Inc., qui en assure la promotion; notre société affiliée BMO Gestion d'actifs Inc., par sa part, offre certains services d'évaluation et services comptables;
- le **Fonds d'investissement PineBridge** composé de titres préférentiels, géré et administré par BMO Nesbitt Burns Inc., qui en assure la promotion; notre société affiliée BMO Gestion d'actifs Inc., pour sa part, offre certains services d'évaluation et services comptables;
- tout autre émetteur pouvant, dans certaines circonstances, être réputé un émetteur rattaché au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, lorsque BMO Nesbitt Burns Inc. ou ses sociétés affiliées sont membres du groupe de prise ferme dans le cadre d'une nouvelle émission de titres.

De plus, nous, ou l'une quelconque de nos sociétés affiliées, BMO Gestion d'actifs Inc., BMO Gestion privée de placements Inc., BMO Asset Management Corp., LGM Investments Limited, Pyrford International Limited, BMO Global Asset Management (Asia) Limited, F&C Management Limited et Taplin, Canida & Habacht LLC, agissent en qualité de conseillers en valeurs auprès de certains de ces fonds de placement et sociétés en commandite accréditées.

Sources de renseignements

Lorsque nous agissons pour votre compte dans le cadre d'opérations auxquelles participent des émetteurs liés ou rattachés, il peut y avoir un conflit entre vos intérêts et nos intérêts. Dans un tel cas, nous vous informerons du conflit potentiel comme suit, selon la situation :

- Lorsque nous agissons à titre de preneur ferme pour l'émission de titres d'un émetteur lié (ou rattaché, le **prospectus** ou tout autre document servant à définir ces titres) contient une description de la nature de notre relation avec l'émetteur.
- Lorsque nous achetons ou vendons des titres d'un émetteur lié ou rattaché pour votre compte la **confirmation de l'opération** et votre **relevé mensuel** indiquent que l'émetteur est une partie liée ou rattachée.
- Lorsque nous vous informons de l'achat ou de la vente des titres d'un émetteur lié ou rattaché, nous vous **avisons** de notre relation avec l'émetteur.
- Lorsque nous exerçons notre pouvoir discrétionnaire, sous votre autorité, dans l'achat ou la vente de titres pour votre compte, nous obtenons **votre consentement explicite, éclairé et écrit avant** d'exercer ce pouvoir discrétionnaire pour les opérations auxquelles participent des émetteurs liés et rattachés.

Agir à titre de contrepartiste

Dans certains cas où nous agissons à titre de courtier ou exerçons notre pouvoir discrétionnaire en votre nom, les titres achetés pour vous peuvent être achetés ou vendus auprès de nous, d'une partie associée à nous ou, dans le cadre d'un appel public à l'épargne, d'une partie rattachée.

Relations avec les autres membres de BMO Groupe financier

Divulgarion du nom des sociétés inscrites connexes

En plus d'être notre principal actionnaire, la Banque de Montréal est le principal actionnaire et certains de nos dirigeants et administrateurs sont également administrateurs et dirigeants de certaines des sociétés canadiennes inscrites suivantes :

- BMO Gestion d'actifs Inc.
- BMO Harris Financial Advisors, Inc.
- BMO Nesbitt Burns Inc.
- BMO Gestion privée de placements Inc.
- BMO Investissements Inc.
- BMO Ligne d'action Inc.
- Pyrford International Limited

Relativement à nos activités courantes, nous pouvons obtenir des sociétés affiliées suivantes ou leur fournissons des services administratifs, de gestion ou de recommandation ou d'autres services :

- Banque de Montréal
- BMO Gestion d'actifs Inc.
- BMO Capital Market Corp.
- BMO Marchés des capitaux Limitée
- BMO Harris Private Bank N.A.
- BMO Gestion privée de placements Inc.
- BMO Investissements Inc.
- BMO Nesbitt Burns Inc.
- BMO Ligne d'action
- Pyrford International Limited

Assurance

Nous sommes une filiale de la Banque de Montréal, mais une société distincte de cette dernière. Ainsi, les titres que nous vendons (à moins d'indication contraire pour un titre en particulier) :

- a) ne sont pas garantis par la SADC ou tout autre organisme public d'assurance-dépôts;
- b) ne sont pas garantis par la Banque de Montréal; et
- c) sont soumis aux fluctuations du marché.

Rien de ce qui précède ne constitue un changement par rapport à nos pratiques passées, et les liquidités que nous détenons dans les comptes de titres continuent d'être protégées jusqu'aux limites définies par le Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE).

Modifications apportées à la Déclaration de principe portant sur les conflits d'intérêts

Cette Déclaration de principes portant sur les conflits d'intérêts est régulièrement mise à jour pour tenir compte des modifications apportées aux listes des émetteurs liés ou rattachés ainsi que de toute autre mise à jour. Consultez toujours la version la plus récente de la Déclaration de principes portant sur les conflits d'intérêts.